**INFORMATION RETRAITE 2021**

Le Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale (MFPTPS) invite les agents admis à faire valoir leur droit à la retraite au cours de l'année 2021 à vérifier auprès de la Direction des ressources humaines (DRH) de leur Ministère d'origine ou directement au MFPTPS la disponibilité des actes les concernant. Ceux qui ne verront pas leur nom sur les actes signés ou en cours de signature sont priés de se signaler (DRH ou au MFPTPS).

Sur un total de mille six cent treize (1613) agents dont les dossiers de retraite sont introduits pour traitement, il ressort que mille cent quatre-vingt-dix (1190) agents ont les actes signés et quatre cent vingt-trois (423) autres agents ont leurs actes en instance de signature.

**Point récapitulatif des dossiers de retraite 2021**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nature  | Nombre d’actes | Nombre d’agents |
| SIGASPE SIGNE | 540 | 871 |
| MANUEL SIGNE | 319 | 319 |
| PROJET | 207 | 423 |
| TOTAL | 1066 | 1613 |

Pour mieux préparer votre départ à la retraite, consultez la plateforme [www.maretraite.gov.bf](http://www.maretraite.gov.bf)

**DCPM/MFPTPS**